

Formation et insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap. L'industrie aéronautique, spatiale et le transport aérien se mobilisent !



Laurent DUJARIC

Délégué Général de l'association Hanvol

En décembre, c'est l'heure du bilan de l'année 2024 et le moment de remercier nos différents partenaires.

Cette année, Hanvol a accompagné 41 personnes et 73% d'entre elles ont trouvé un emploi ou ont signé un contrat en alternance.

C'est un bon résultat atteint chaque année qui s'explique par l'importance que nous accordons à la sélection des candidats en reconversion professionnelle.

C'est aussi grâce à notre accompagnement individualisé (préformation de 400 heures ou coaching individuel) qui permet aux candidats de reprendre confiance en eux, de se remobiliser sur un projet professionnel et d'acquérir les prérequis nécessaires pour intégrer un contrat en alternance ou un emploi. À noter que chaque candidat en préformation a visité 8 entreprises et a bénéficié de 11 jours d'immersion sur des plateaux techniques de centres de formation aéronautique et industrielle. Je tiens à remercier nos fidèles soutiens : les entreprises adhérentes de l'association, la FNAM, le GIFAS, l'AGEFIPH, l'UIMM à qui nous donnons la parole ci-après, OPCO 2i, la Fondation Howmet Aerospace et les 71 entreprises qui nous ont soutenus par la taxe d'apprentissage ; sans oublier nos partenaires AFPA, AFORP, AFMAE, AIREMPLI, CAP EMPLOI, France Travail et LB Développement.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

2024 : 41 personnes accompagnées avec un taux d'insertion de 73%

- 20 personnes ont bénéficié de la POEC à Paris et à Toulouse
- 21 personnes ont bénéficié du coaching individuel

- 18 personnes intègrent un emploi (10 CDI, 1 CDD, 7 contrats en intérim)
- 12 personnes intègrent une formation (5 contrats d'apprentissage, 5 CQPM, 2 autres types de formation).
- 9 candidats sont en recherche de formation et d'emploi et continuent à être suivis par Hanvol.

Derrière ces chiffres, il y a des parcours individuels très différents, citons :

Alain, 51 ans, prépare un Bac Pro Aéronautique au Pôle Formation Adour en alternance chez Dassault Aviation Biarritz (64).

Alban, 31 ans, a été embauché en CDI chez Sumecatronic (78) à l'atelier d'usinage où il est formé en interne car il a déjà la qualification de Chaudronnier soudeur.

Anass, 44 ans, est en mission longue durée chez Airbus (31) sur un poste de logistique.

Jean-Michel, 54 ans, a été recruté par Crit Interim pour préparer un CQPM Inspecteur qualité moteurs avec l'AFMAE afin d'intégrer par la suite Safran Aircraft Engines (78) en CDI.

Jérôme, 48 ans, a signé un CDI de technicien qualité moteur chez Safran Aircraft Engines (78).

Julien, 46 ans, prépare un Bac Pro usinage en alternance avec Safran Helicopter Engines à Bordes (64).

Mohamed, 61 ans, est embauché en CDI chez Trigo et travaille en tant qu'Inspecteur qualité chez Dassault Aviation à Mérignac (33).

Rémi, 28 ans prépare un CQPM d'Ajusteur monteur avec Randstad et Derichebourg pour intégrer en intérim Airbus Toulouse.

Vincent, 33 ans, est embauché en CDI par l'entreprise adaptée ENVOI sur un poste d'Assistant d'essai sur la FAL (ligne d'assemblage final) de l'Airbus A321 (31).

Côté transport aérien, **Héloïse**, 30 ans, est recrutée par la DGAC, Direction Générale de l'Aviation Civile pour suivre la formation de Technicien Supérieur des Etudes et Exploitation de l'Aviation Civile (TSEAC) dispensée par l'ENAC.

Découvrez nos témoignages



Moussa

41 ans, qui relance sa carrière d'ingénieur chez Revima SOA. Il a intégré l'entreprise en juin dernier
[Voir la vidéo](#)



Cyrille

28 ans, qui reprend cette année ses études d'ingénieur avec Thales DMS

[Lire le témoignage](#)

Soutenir Hanvol en adhérant ou en versant votre taxe d'apprentissage

En devenant membre adhérent ou partenaire de l'association Hanvol créée à l'initiative du GIFAS, vous favorisez l'inclusion des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans l'industrie aéronautique et spatiale et le transport aérien.

[SOUTENIR HANVOL](#)

Merci aux 71 entreprises qui ont soutenu Hanvol en 2024 avec la taxe d'apprentissage



[DÉCOUVRIR LES ENTREPRISES](#)

RENCONTRE

SÉDALOM FOLLY Chef de service Emploi et Compétences et PATRICIA ROGUEDA chargée de mission Diversité à l'UIMM



« L'action d'Hanvol s'inscrit pleinement dans la politique handicap de l'UIMM »

Toutes deux sont chargées de déployer la politique d'emploi en lien avec la politique Attractivité, Emploi-Formation de l'UIMM sur l'ensemble du territoire.

Rappelons que l'UIMM représente 42 000 entreprises industrielles employant 1,6 million de salariés et s'appuie sur un réseau de 58 UIMM territoriales, 10 fédérations professionnelles (dont le GIFAS), ainsi que 30 Pôles formation UIMM et 25 campus CESI.

Le mouvement de réindustrialisation de la France engagé ces dernières années s'accompagne d'une forte tension sur l'emploi, du fait d'un besoin croissant de main d'œuvre. Or, les entreprises industrielles sont confrontées à de fortes difficultés de recrutement. En 2024, plus de 250 000 projets de recrutement étaient envisagés dans l'industrie dont près de 100 000 dans la métallurgie. Selon la DARES, près de 70 000 emplois étaient vacants au 1er semestre 2024 dans l'industrie.

Dans ce contexte, l'ambition de l'UIMM est d'aider les entreprises de la métallurgie à trouver les compétences dont elles ont besoin, en particulier sur les métiers en tension, en ouvrant les recrutements à une plus grande diversité de publics.

La mise en place d'une politique d'inclusion par l'emploi des personnes en situation de handicap est donc un levier de recrutement.

Le 12 décembre 2013, l'UIMM a signé, avec les quatre organisations syndicales de la branche (CFE-CGC, CFDT, FO, CFTC), un accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la métallurgie. Il vise à initier une politique active en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes handicapées.

3 priorités de la branche sont fixées :

- Renforcer les actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises
- Développer des partenariats avec les acteurs de l'orientation, de l'insertion, de la formation, du maintien dans l'emploi et du reclassement
- Valoriser les actions menées et essayer les bonnes pratiques et les pratiques innovantes.

En mai 2023, l'UIMM renforce son action en signant des conventions avec l'Agefiph et le réseau Cheops/Cap Emploi avec pour principaux objectifs de :

- Consolider et professionnaliser son réseau de Référents handicap. Aujourd'hui, ce réseau est composé de 11 Référents handicap sur l'ensemble du territoire et d'une Référente Handicap nationale chargée d'animer le réseau.

- Attirer et accompagner les jeunes et les demandeurs d'emploi en situation de handicap vers les métiers industriels via des campagnes de communication et la promotion de deux outils :

- Le kit-metiers.fr, une banque de ressources en ligne sur l'industrie conçue pour accompagner les professionnels de l'emploi, de la formation et de l'orientation.
- L'industrie-recrute.fr, le 1er hub de l'emploi et des métiers de l'industrie

- Valoriser les actions menées et essayer les bonnes pratiques et les pratiques innovantes.

L'objet social de l'association « HANVOL » visant à favoriser la formation et l'inclusion de chercheurs d'emploi en situation de handicap dans l'industrie aéronautique et spatiale s'inscrit pleinement dans les objectifs 2 et 3 de l'accord de branche.

Il est important de souligner que l'association s'appuie sur deux leviers particulièrement efficaces pour aider les personnes éloignées de l'emploi à se réinsérer : l'alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) et les périodes d'accompagnement, en amont du parcours de formation.

Ainsi, depuis plusieurs années, l'UIMM soutient l'association Hanvol dans la mise en place d'actions opérationnelles pour promouvoir les métiers de l'industrie aéronautique auprès des personnes en situation de handicap.

L'ASSOCIATION HANVOL ACCOMPAGNE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VERS L'EMPLOI, PAR LA FORMATION EN ALTERNANCE, DANS L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE ET LE TRANSPORT AÉRIEN

LES MEMBRES



LES PARTENAIRES



SUIVEZ-NOUS

Association Hanvol
 8, rue Galilée 75116 PARIS

contact@hanvol-insertion.aero



www.hanvol-insertion.aero